

Élections législatives : 16 mesures pour soutenir les acteurs de l'agriculture et de la forêt

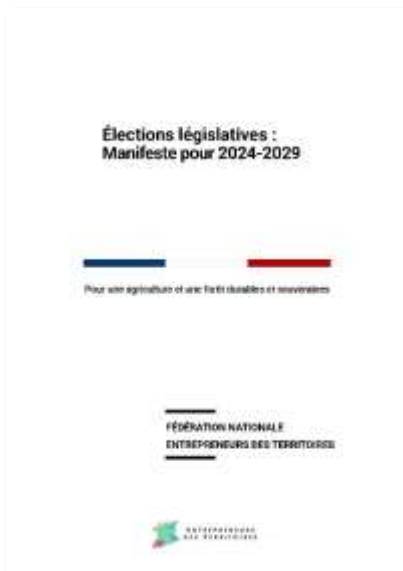
À 10 jours des élections législatives, la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires réaffirme le rôle fondamental des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF). Elle publie un manifeste de 16 mesures à prendre pour favoriser la croissance et l'emploi dans ces 22 000 entreprises.

Paris, le 19 juin 2024 – « Nous appelons les candidats à soutenir les mesures de simplification et de soutien aux ETARF. Ces priorités sont autant de leviers pour sécuriser un cadre innovant et favorable au développement d'une agriculture et d'une forêt durables et souveraines », déclare Philippe Largeau, président de la FNEDT, à l'occasion de la diffusion du manifeste du syndicat pour les élections législatives.

À travers 16 propositions organisées en 3 axes - la compétitivité des ETARF, un vrai partenariat gagnant, la transition écologique et énergétique - ce document met en lumière les défis des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) dans un contexte d'accélération du changement climatique et du nécessaire renouvellement des actifs.

Les 22 000 ETARF françaises - TPE et PME des territoires ruraux et péri-urbains - et leurs 147 000 actifs, sont des partenaires essentiels des agriculteurs et de la forêt. Acteurs incontournables des transitions écologiques et énergétiques, travaillant pour plus de 60 % des agriculteurs et assurant 70 à 80 % des travaux forestiers, elles jouent un rôle crucial dans la compétitivité et la souveraineté agricole et forestière.

Pour la FNEDT, seule la combinaison des forces de tous les professionnels des filières permettra de relever les défis du renouvellement des générations et des adaptations au changement climatique.



Télécharger le document « **Élections législatives - Manifeste pour 2024-2029** » qui détaille les axes prioritaires pour les ETARF :

<https://we.tl/t-wx5KVUaNRY>

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - bmoureaux@agence-rdn.com



À propos - Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 000 entreprises de travaux (+7 % en 5 ans) emploient 147 000 actifs permanents et occasionnels pour un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.